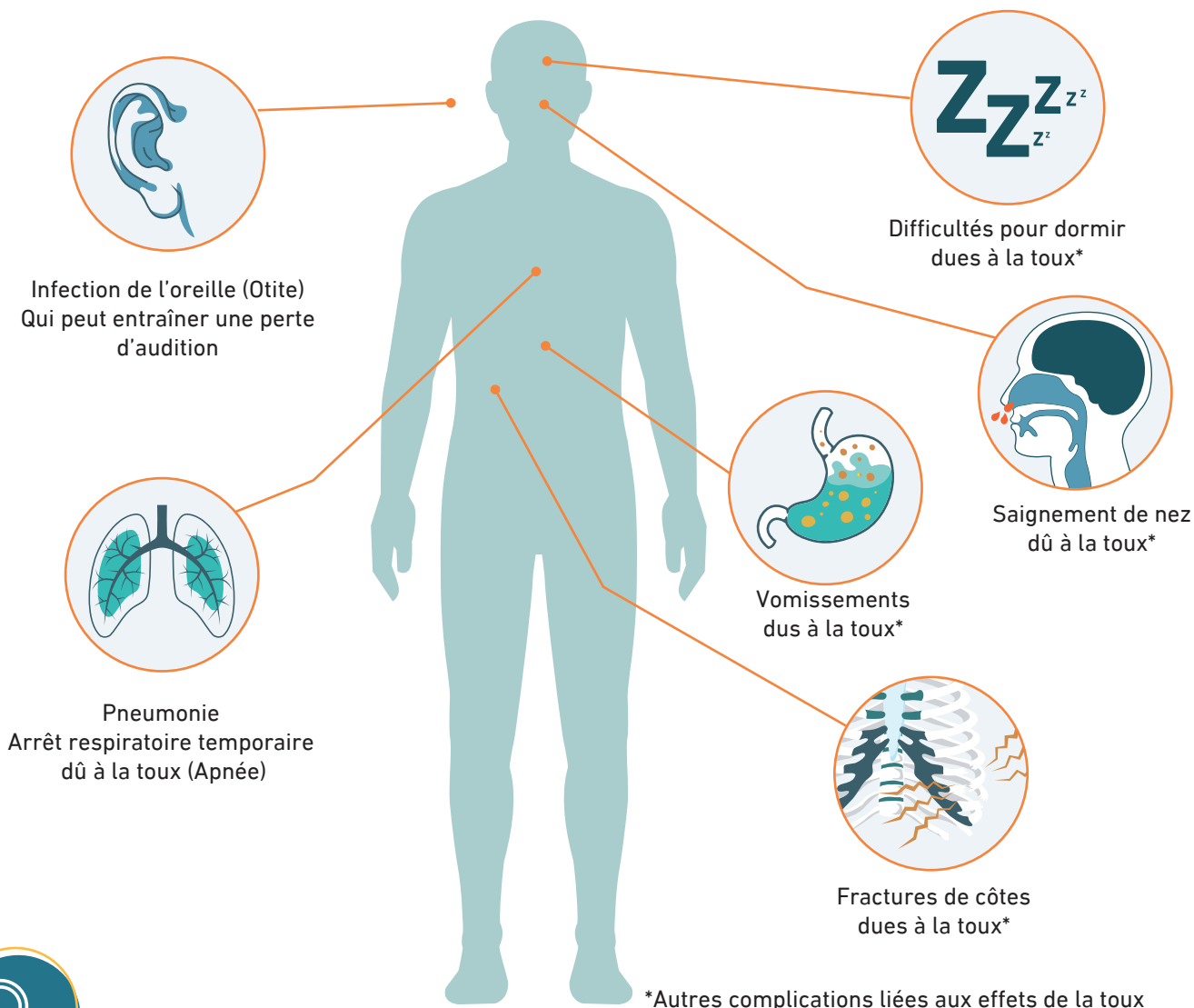


LA COQUELUCHE

La coqueluche est une infection respiratoire due à une bactérie (*Bordetella pertussis*). Elle très contagieuse et se transmet via des gouttelettes de salive lors de la toux ou des éternuements.

La maladie se caractérise par des quintes de toux sévères et persistantes durant plusieurs semaines. Particulièrement chez le jeune nourrisson (moins de 3 mois), la toux peut s'aggraver et conduire à l'hospitalisation. Les personnes qui sont les plus à risque de l'attraper sont les personnes insuffisamment vaccinées (vaccinés il y a plus de 10 ans ou nourrissons trop jeunes pour être vaccinés). Les enfants sont le plus souvent contaminés par un adulte : il s'agit de l'un des parents dans environ 50% des cas.

CONSÉQUENCES DE LA COQUELUCHE



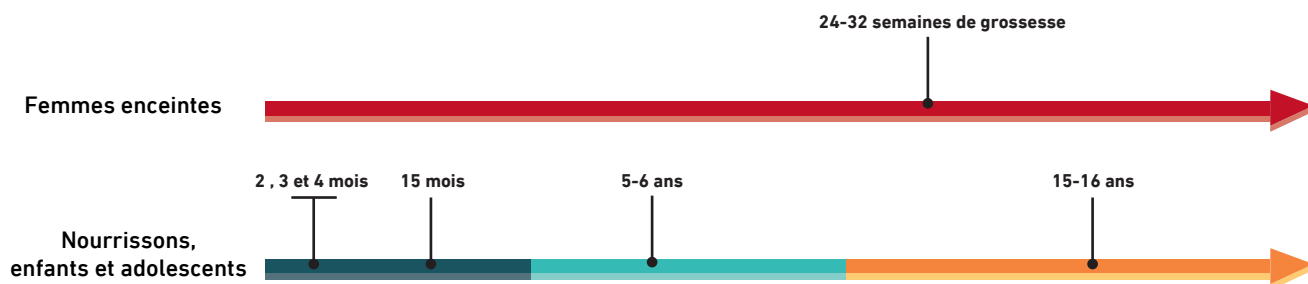
COMMENT SE PROTÉGER DE LA COQUELUCHE ?

- LA VACCINATION DIPHTÉRIE-TÉTANOS-COQUELUCHE DE LA FEMME ENCEINTE À CHAQUE GROSSESSE
- LA VACCINATION HEXAVALENTE DES NOURRISSONS À PARTIR DE 2 MOIS
- LA VACCINATION DE RAPPEL À 5-6 ANS ET 15-16 ANS

La maladie, comme la vaccination, ne protège pas à vie : il est possible d'attraper plusieurs fois la coqueluche, d'où l'utilité de faire les rappels recommandés dans le calendrier des vaccinations.

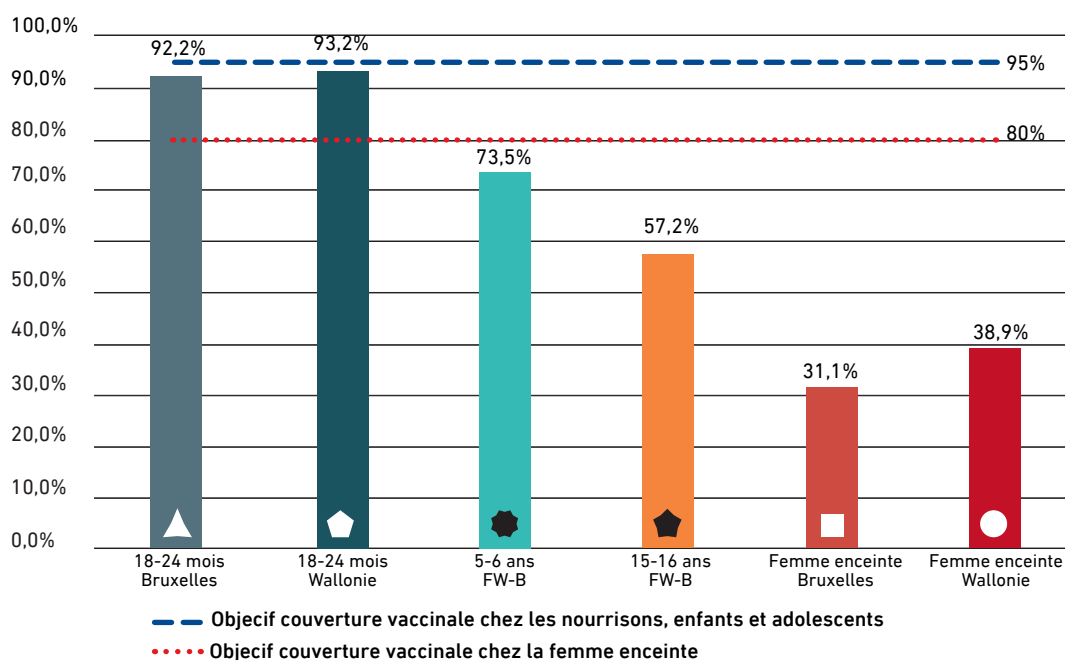
LA VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES :

Pour protéger les jeunes enfants, en Belgique, nous vaccinons systématiquement contre la coqueluche depuis les années 90. L'objectif du Programme est d'éviter les cas de coqueluche chez les jeunes nourrissons en vaccinant les femmes en cours de grossesse et les nourrissons à partir de 2 mois. La vaccination contre la coqueluche est réalisée à de nombreux moments dans le calendrier vaccinal.



Comme le montre le graphique ci-dessous, les couvertures vaccinales doivent être améliorées pour les 5-6 ans, les 15-16 ans et les femmes enceintes. Nous vous invitons à porter une attention particulière à ces moments, à rappeler la vaccination aux parents et bénéficiaires ainsi qu'à les réaliser le cas échéant.

Taux de couverture de la vaccination contre la coqueluche dans les populations cibles



Une recrudescence du nombre de cas de coqueluche est constatée en particulier chez les enfants plus grands et les adultes tant en Belgique qu'au niveau européen. L'une des pistes d'explication est le fait que le vaccin actuellement utilisé (acellulaire) offre une immunité plus limitée dans le temps (5 à 10 ans). En effet, l'immunité contre la coqueluche diminue après la vaccination (diminution estimée à 62% 4 à 7 ans après la dernière vaccination).

Les rappels pour les enfants et adolescents ainsi que la vaccination de la femme enceinte sont donc

essentiels pour éviter les cas graves chez les nourrissons trop jeunes pour être vaccinés. Les vaccins gratuits du Programme peuvent être commandés sur www.e-vax.be et utilisés pour :

- La vaccination aux âges recommandés
- Les rattrapages de vaccination
 - Le tétravalent jusqu'à 13 ans
 - Le trivalent jusqu'à 20 ans